

<https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article7>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| IEN Circonscription
Maromme

Cumul d'activités - mise à jour NOV 2022

- ADMINISTRATIF - Imprimés -

Date de mise en ligne : mardi 28 août 2018

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

- Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment l'article 25 ;
- Loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique ;
- Loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ;
- Décret n° 2007-611 du 26 avril 2007 relatif à l'exercice d'activités privées par des fonctionnaires ou agent non titulaires ayant cessé temporairement ou définitivement leurs fonctions et à la commission de déontologie ;
- Décret n° 2007-658 du 2 mai 2007, modifié par le Décret n° 2011-82 du 20 janvier 2011, relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat ;
- Circulaire Fonction Publique n°2157 du 11 mars 2008 relative au cumul d'activités et portant application de la loi n°83-634 portant droits et obligations des fonctionnaires modifiée, notamment dans son article 25 ;